



**Déclaration de la FNEC FP FO**  
**au CSA-SD du 30 janvier 2024**

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CSA départemental,

Lors de sa conférence de presse du 16 janvier dernier, le Président Macron a reconnu ne pas avoir « radicalement changé les choses » contre le « déterminisme social ». Il a donc nommé madame Oudéa-Castera ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques. Oudéa du nom de son mari PDG de SANOFI et Castéra du nom de son père PDG de Publicis. Interrogée par les médias, Mme Oudéa-Castéra a cru devoir se justifier, à propos de ses enfants scolarisés à l'École publique avant de rejoindre l'école privée, plus précisément un établissement catholique qui fait l'objet, si l'on en croit la presse, d'un rapport du ministère de l'Éducation nationale pour « dérives homophobes, sexiste et anti-avortement » : « La frustration de ses parents, mon mari et moi, qui avons vu des paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées. Et à un moment on en a eu marre comme des centaines de milliers de familles qui ont fait un choix d'aller chercher une solution différente. »

Quel mépris insupportable de l'École publique et de ses personnels, que Mme Oudéa-Castéra est pourtant censée représenter !

« Des heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées » ? Faut-il rappeler à Mme Oudéa-Castéra que, depuis des années, les ministres qui se sont succédés avant elle sous les différents gouvernements Macron n'ont eu de cesse, à grands coups de contre-réformes et de suppressions de postes, de s'en prendre à l'École publique ?

Mais il se trouve que l'enseignante de l'école maternelle publique Littré dans le 6ème arrondissement, où a été scolarisé le fils de la nouvelle Ministre a démenti ses propos en indiquant ne jamais avoir été absente pendant cette période. C'est donc sous les huées d'enseignants scandant « des moyens pour l'école publique » que madame Oudéa-Castéra s'est rendu dans l'école Littré le 16 janvier.

Noël est derrière nous mais depuis la nomination de la Ministre, on a l'impression d'ouvrir chaque jour une nouvelle fenêtre du calendrier de l'« après », avec à chaque fois un nouveau scandale : le contournement de Parcoursup, le choix de classes non mixtes pour ses fils ou encore son salaire mirobolant quand elle était à la Fédération Française de tennis.

FO rappelle son attachement à la laïcité de l'École et de l'État. La laïcité, c'est l'application de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. C'est l'application du principe fonds publics à l'École publique, fonds privés à l'École privée !

Et pour que les absences des enseignants soient « sérieusement remplacées » au sein de l'École publique, la ministre Oudéa-Castéra entend-elle revenir sur ces suppressions de postes et créer les postes nécessaires ? Ou au contraire entend-elle prolonger la politique de destruction de l'École publique mise en œuvre par ses prédécesseurs, au plus grand bénéfice de l'école privée qu'elle semble particulièrement apprécier ?

Et parmi les postes qui manquent aujourd'hui, comment ne pas citer les milliers d'enseignants spécialisés qu'il faudrait nommer, les 23 000 places qui font défaut dans les établissements sociaux et médico-sociaux de l'aveu même de l'ex-ministre Attal ?

Oui, l'École publique est aujourd'hui menacée, par les suppressions de postes, par l'avalanche de mesures inacceptables qu'elle subit depuis des années, par le sort réservé aux élèves en situation de handicap ou en grande difficulté... autant de mesures qui rendent insupportables les conditions de travail des personnels ! Concernant la carte scolaire dans notre département, nous perdons une nouvelle fois 7 postes dans les écoles de Moselle pour la prochaine rentrée. Certes la démographie baisse, mais on aurait pu en profiter pour améliorer significativement le taux d'encadrement. Rappelons qu'il y a 15 % d'élèves en plus dans les classes de notre pays par rapport à la moyenne de l'OCDE ! Rappelons également que les tous les postes créés ces dernières années pour répondre aux différentes injonctions ministérielles, comme les dédoublements GS, CP et CE1 en Education prioritaire, ont alourdi les effectifs des autres classes puisque tout s'est fait à moyens constants !

Pendant que la Ministre prononçait un discours en Sorbonne devant notamment les Recteurs de région, recteurs et DASEN le jeudi 25 janvier, plus de 5.000 personnels de l'Éducation nationale, du secteur social et médico-social, agents territoriaux et hospitaliers, personnels de l'enseignement agricole, des parents d'élèves, de toute la France, sont venus crier leur colère au Ministère pour que cessent les économies sur le dos des élèves les plus fragiles et des personnels, pour que cesse la maltraitance !

Soutenus par la Confédération FO, et la Fédération FNEC FP-FO, la Fédération des services publics et de Santé, la Fédération de l'Action Sociale, la Fédération des Agents de l'État, ils sont venus de plus de 80 départements en réponse à l'appel de la Conférence nationale des 230 délégués réunis le 17 novembre.

50 personnels de Moselle étaient présents pour dire non à l'inclusion systématique et forcée, et revendiquer des créations de postes dans les établissements spécialisés, le retrait de l'Acte 2 de l'École inclusive, un statut et un vrai salaire pour les AESH.

Une délégation a été reçue par des représentants du ministère pour porter les revendications, mais Mme la Ministre n'était malheureusement pas présente.

Le 1er février, FO, la FSU, la CGT et Sud Éducation appellent à une journée de grève dans l'Éducation nationale pour l'augmentation des salaires, l'arrêt des suppressions de postes, mais également le maintien et la création de postes et de places dans les établissements spécialisés.

À l'heure où les personnels et les familles refusent la destruction de l'École publique engagée par le président Macron, à l'heure où les agriculteurs se mobilisent contre ce gouvernement qui sème la misère dans le monde paysan comme chez les salariés, nos revendications sont devenues incontournables !

Nous vous remercions de votre écoute et des réponses que vous pourrez nous apporter.